

Revue de presse

Alors que les résultats de l'audit ne concluent pas à des manquements graves, Pierre-André Arm part

Le directeur de la Coreb démissionne



Les résultats de l'audit ont été présentés hier en présence notamment de Christel Losey Mosimann, directrice ad interim, du président de la Coreb Nicolas Kilchoer et du vice-président Olivier Piccard (g. à dr.). Charly Rappo

« DELPHINE FRANCEY

Broye » La Communauté régionale de la Broye (Coreb) vit une période agitée. Sa crédibilité et son rapport de confiance avec ses 49 communes membres s'étiolent. Certaines d'entre elles remettent en question son utilité et évoquent même leur retrait de l'organisme. A la suite de l'assemblée chaotique de novembre dernier marquée par plusieurs dysfonctionnements organisationnels et pour assurer la pérennité de l'association, le comité directeur (Codir) a mandaté une société externe pour mener un audit sur le fonctionnement de la Coreb.

Cinq mois plus tard et après 26 entretiens, il a présenté un résumé des résultats hier, lors d'une conférence de presse. Le rapport ne signale pas de manquement grave, et aucun dysfonctionnement majeur n'a été détecté. Il soumet un catalogue de solutions pour améliorer la gouvernance et l'organisation de la structure intercantonale (voir

ci-après). La surprise a été l'annonce du départ du directeur Pierre-André Arm. Cet économiste staviacais âgé de 55 ans, engagé à la tête de la Coreb le 1^{er} janvier 2009 et absent lors de la conférence de presse, a remis sa démission effective au 1^{er} juin. Raison avancée: il souhaite réorienter sa carrière professionnelle toujours dans le domaine de l'économie. Son adjointe, Christel Losey Mosimann, titulaire d'une licence en sciences économiques et sociales et d'un CAS en gestion de projet, a été nommée directrice ad interim deux ans après son arrivée à la Coreb.

Confiance maintenue

«L'audit, qui a fait quelques remarques tant positives que négatives, n'a pas adressé de reproche envers son directeur. Le Codir maintient toujours sa confiance envers Pierre-André Arm avec qui il aurait souhaité continuer à collaborer. Toutefois, le rapport soulève des pistes d'améliorations», explique Olivier Piccard, préfet de la Broye-Vully



«Je quitte mes fonctions, car j'ai le sentiment du devoir accompli»

Pierre-André Arm

et vice-président de la Coreb. Il a, comme d'autres membres du Codir, salué le travail et l'engagement sans faille fourni par le directeur. «Il n'est pas toujours facile de répondre à l'attente de 250 élus des communes membres. En près de 14 ans d'activité, nous pouvons comprendre qu'une certaine fatigue et qu'une perte de patience se soient installées», poursuit le magistrat.

Selon l'audit – dont *La Liberté* a pu obtenir, au nom de la loi sur l'information et l'accès aux documents, une version passablement caviardée (notamment la partie concernant les ressources humaines) en raison de la protection des données – la direction doit mettre davantage en place des principes du «management efficace». Le document précise qu'un directeur efficace doit par exemple effectuer un suivi des tâches qu'il assigne, donner des feedbacks, résoudre des problèmes ou encore effectuer un suivi et un contrôle. Selon les experts, cette mesure permettra d'éviter

«l'omniprésence» de la direction qui provoque un mélange entre la conduite opérationnelle menée par la direction et la stratégie attribuée au Codir. Christel Losey Mosimann assure que ce manque de «management efficace» n'a pas été une source de conflit au sein de l'équipe de la Coreb.

Près de 14 ans de service

Contacté, Pierre-André Arm affirme que la décision de mener un audit et les conclusions de cette analyse ne l'ont pas poussé à démissionner. «Je quitte mes fonctions car après près de 14 ans de loyaux services, j'ai le sentiment du devoir accompli. J'ai 55 ans, c'est le dernier moment pour changer de travail après c'est trop tard», estime-t-il. Le Broyard admet toutefois que la procédure entreprise amène naturellement à se questionner sur ses compétences de directeur.

«Mais je ne suis pas surpris par les résultats. Ils ressemblent beaucoup aux travaux lancés dans le cadre du groupe de tra-

vail mis en place pour redéfinir les missions de la Coreb. Il est aussi évident que lorsqu'on mène un audit, il y a toujours des améliorations à apporter notamment concernant le management», réagit-il. Le directeur démissionnaire reconnaît qu'avec le temps, l'usure et la fatigue se sont installées «un petit peu» à force de répéter à certains élus les missions de la Coreb et le travail fourni dans l'ombre avec des moyens limités (l'équipe est composée de six personnes). «Même si je suis assez battant, c'est vrai qu'il faut tout le temps se justifier auprès de certaines personnes qui croient qu'on ne sert à rien.»

Pour l'instant, le Codir se laisse du temps pour décider sous quelle forme il compte organiser la direction de l'association. «La discussion reste ouverte par exemple pour une codirection. Nous allons choisir la meilleure structure qui soit en adéquation avec notre stratégie», informe Nicolas Kilchoer, président de la Coreb et préfet de la Broye. »

L'association doit définir sa stratégie

L'audit propose des améliorations pour que la Coreb soit plus efficiente.

Olivier Piccard, vice-président de la Communauté régionale de la Broye (Coreb) et préfet de la Broye-Vully, estime très rassurants et réjouissants les résultats de l'audit puisque aucun dysfonctionnement majeur n'a été constaté. Le rapport émet plusieurs recommandations. La Coreb est invitée à définir une stratégie claire. «Il faut cibler notre action. Nous allons réactiver le groupe de travail interne, qui devait définir les missions et le rôle de la Coreb, et reprendre ses travaux. Il validera probablement les quatre

champs d'action définis: la promotion économique, la mobilité, l'aménagement du territoire et la coordination de projets transversaux intercantonaux», énumère Nicolas Kilchoer, président de la Coreb et préfet de la Broye. Une révision des statuts devrait intervenir d'ici plusieurs mois.

Le comité directeur (Codir) pour sa part devra se concentrer exclusivement sur son rôle d'organe de conduite stratégique et ne pas intervenir au niveau opérationnel. Il doit aussi revoir sa composition en intégrant par exemple des acteurs économiques. Aujourd'hui, en plus des deux préfets, il compte des élus miliciens. «Il s'agit de per-

sonnes compétentes mais qui, pour certaines, ne sont pas habituées à occuper un rôle de conduite stratégique», relève l'audit. Pour terminer, la Coreb devra renforcer sa communication auprès de ses membres en axant sur les effets de ses actions. Objectif: développer une conscience régionale.

«Je suis satisfait du résultat de l'audit. Il faut se recentrer sur la promotion de la région pour la renforcer. Les communes doivent comprendre que la Coreb est un outil de coordination et de promotion, et qu'elles ne doivent pas lui déléguer leurs tâches», souligne Eric Chassot, membre du Codir et syndic d'Estavayer. >> DEF

COMMENTAIRE

Le gros du travail reste à venir

La Communauté régionale de la Broye (Coreb), créée en 1988 dans le but de promouvoir le développement économique, est à un tournant de son histoire. Même si elle n'a jamais fait l'unanimité au sein de la population, tant fribourgeoise que vaudoise, elle traverse une zone de turbulence qui pourrait, si rien n'est entrepris rapidement, lui coûter cher. Car sa crédibilité et sa capacité à convaincre ses 49 communes membres s'effritent jour après jour. Au point que certains parlements communaux ont évoqué la possibilité de renoncer à verser leur cotisation. Le comité directeur espère rétablir ce climat de confiance et convaincre les indécis de l'utilité de ce type d'organe en appliquant

à la lettre les améliorations préconisées par l'audit.

Le gros du travail reste à venir puisqu'il faudra mettre la théorie ambitieuse en pratique. Ceci sans les connaissances du directeur démissionnaire Pierre-André Arm, dont les raisons du départ laissent perplexes. L'association doit faire ses preuves en participant à des projets qui se concrétisent, comme l'implantation d'une grande entreprise. Les Broyards ont besoin de résultats concrets. La Coreb devra aussi concilier les intérêts des petites et des grandes communes, qui n'ont pas les mêmes attentes. Et relever l'un des défis les plus difficiles: recréer au plus vite une cohésion régionale. **DELPHINE FRANCEY**